



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Jeudi 30 septembre 2021

Conférence de presse de rentrée 2021

Discours de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse de vous accueillir au ministère pour cette 5^{ème} conférence de presse de rentrée. Ce rendez-vous annuel est traditionnellement l'occasion de présenter les grandes tendances de l'année universitaire, de faire le point sur les réformes et chantiers en cours, mais aussi de rappeler les enjeux portés par ce grand ministère de la connaissance que j'ai l'honneur de piloter depuis 2017.

Lier dans un même portefeuille, dans un même continuum, la recherche, la formation et l'innovation était un choix fort du Gouvernement : **il porte la conviction que le savoir est la clé du changement, et que cette clé repose entre les mains d'une jeunesse éclairée.**

Je crois que la crise sanitaire a donné raison à cette vision du monde, car c'est à la fois la science et l'action, notamment des étudiants, qui nous permettent aujourd'hui de nous retrouver.

Cette prise de conscience responsable de tous et collective doit nous conduire à l'action et ce ministère avait de fait un peu d'avance. Depuis 2017 je le dis, je le fais : nous devons faire confiance aux jeunes et leur donner le pouvoir d'agir sur leur destin individuel mais aussi sur notre destin collectif. D'agir contre les déterminismes de la naissance, d'agir pour façonner leur avenir, d'agir pour relever les défis de leur temps. Et au fond, ce pouvoir d'agir, cette présence au monde, cette faculté à changer le cours des choses et à se révéler dans un engagement éclairé, est sans doute **la meilleure définition que l'on puisse donner de la réussite.**

Faire réussir tous les étudiants, quel que soit leur profil, leur histoire et leur ambition, c'est l'un des objectifs que je me suis donné en arrivant à la tête de ce ministère, c'est le grand projet que j'ai partagé avec la communauté universitaire durant ces 4 dernières années et je crois pouvoir dire que nous avons fait, ensemble, des pas décisifs vers cette ambition. La massification de l'enseignement supérieur était une réalité, nous avons engagé sa démocratisation. Pour ceux qui souhaitent l'emprunter, pendant ce quinquennat nous avons tracé le chemin.



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Recueillir toutes les promesses d'une rentrée en présentiel

Sur notre chemin nous avons bien sûr rencontré des épreuves et la crise sanitaire a sans doute été l'une des plus rudes.

Les leçons à tirer de cette période difficile sont légions mais si nous ne devions n'en retenir qu'une ce serait celle-ci : **la réussite n'est pas qu'un processus académique, la réussite se fabrique dans la relation, dans l'échange, dans l'humain.** C'est ce que nous dit l'engagement remarquable de la communauté universitaire, qui a déployé des capacités incroyables d'expertise, de créativité, d'empathie, pour permettre aux étudiants d'être formés, diplômés, accompagnés durant les 18 derniers mois. C'est ce que nous dit aussi, en creux, la souffrance ressentie de ces étudiants qui en se coupant de leur campus, se sont sentis coupés de leur avenir et de leur confiance en eux.

C'est pourquoi, garder le cap de la réussite en ce début d'année universitaire, c'était, d'abord, **offrir à nos étudiants une rentrée la plus normale possible.** Je m'étais engagée, en juin dernier, à une rentrée 100% en présentiel : cet objectif a été tenu.

Ce retour était attendu de tous, et si nous y sommes parvenus, **c'est parce que chacun a pris ses responsabilités et mobiliser les compétences nécessaires.** Cette rentrée nous l'avons préparée dès le printemps, avec l'ensemble des acteurs, notamment dans le cadre du groupe de travail présidée par Françoise Moulin Civil. Cette anticipation nous a notamment permis de déployer dès le tout début de l'été une stratégie pour sensibiliser et accompagner les étudiants vers la vaccination, en combinant campagnes de communication construites avec les étudiants eux-mêmes et accès facilité aux vaccins dans les campus ou les centres de proximité.

A ce jour, nous comptons près de 85% des jeunes entre 18 et 24 ans avec un schéma vaccinal complet et près de 90% d'entre eux qui ont reçu au moins une dose : ces excellents chiffres sont le résultat des actions menées sur le terrain mais aussi de la **responsabilisation des étudiants.** Cette adhésion très forte des étudiants en faveur de la vaccination est notre meilleure garantie pour assurer l'année universitaire en présentiel mais surtout pour permettre à la vie étudiante de reprendre.

C'est la raison pour laquelle **j'ai autorisé les événements festifs de rentrée,** en travaillant en amont sur leur encadrement. Les événements festifs organisés par des associations étudiantes sont soumis au passe sanitaire où qu'il se déroule et à l'autorisation préalable du chef d'établissement lorsqu'ils sont organisés sur le campus.

Là encore, ce sont la confiance et l'esprit de responsabilité qui priment.

Bien que les signaux soient à ce jour très positifs, **nous ne baissons pas la garde :** les gestes barrières sont toujours de rigueur et enfin, nous maintenons nos efforts sur la vaccination, notamment **en direction des étudiants internationaux** et non vaccinés avant leur arrivée. Depuis le début de la pandémie, notre pays n'a jamais renoncé à accueillir les étudiants



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

étrangers, et **les ambitions du plan « Bienvenue en France » ont trouvé dans cette détermination une nouvelle raison d'être** : en situation de crise, on mesure non seulement la force de notre volonté d'ouverture mais aussi la robustesse de nos dispositifs d'accompagnement, et les établissements ont été invités à mobiliser les moyens de « Bienvenue en France » pour faciliter l'installation de leurs étudiants alors que la crise rendait plus complexe encore leurs démarches.

Par ailleurs, si la situation est favorable au présentiel en métropole, ce n'est malheureusement pas encore le cas aux Antilles et en Guyane où les taux de vaccination restent pour l'instant insuffisants malgré la mobilisation de tous les acteurs de l'enseignement supérieur. Le distanciel, parfaitement maîtrisé par les universités, a pu permettre une rentrée universitaire efficace et nous espérons un retour le plus rapide possible au présentiel.

Car le présentiel porte de nombreuses promesses : la première **c'est le retour du face à face pédagogique et des collectifs de travail**. J'ai souhaité les ressouder, en encourageant les établissements à proposer des dispositifs de remédiation aux étudiants qui en éprouvaient le besoin, et en reconduisant les 20 000 postes de tuteurs qui se sont déployés progressivement depuis janvier dernier. Ce sont plus de 3,6 millions d'heures de tutorat qui ont été réalisés. Ce dispositif a fait ses preuves, c'est pourquoi j'ai voulu que ce plan perdure en cette rentrée.

La seconde promesse du présentiel, c'est le retour de tout ce qui fait la vie étudiante : la culture, le sport, les projets associatifs, les rencontres, les événements festifs, bref le bouillonnement de la vie de campus. Après plusieurs mois à l'arrêt j'ai souhaité que **cette rentrée sonne la relance de la vie étudiante**. Elle pourra prendre appui sur des rendez-vous annuels comme les Journées Arts & Culture dans l'Enseignement Supérieur (JACES) ou des dispositifs comme le label Génération 2024. Ce qui compte, c'est que les étudiants **soient non seulement au cœur mais aux commandes de ce renouveau**. Afin de redynamiser un tissu associatif malmené par la crise, je lancerai dans les prochaines semaines **un concours national** afin de récompenser dans tous les établissements les meilleures initiatives portées par les associations étudiantes en matière de prévention, de solidarité, de citoyenneté et de transition écologique. Je souhaite que les établissements puissent accompagner cet élan au niveau local : ils ont entre les mains un levier formidable, la CVEC, **et je souhaite qu'ils le mobilisent** pour lancer des appels à projets et financer de nouvelles actions. Par ailleurs, les conférences territoriales de la vie et du bien-être étudiant continueront leurs travaux en associant l'ensemble des parties prenantes sous l'animation des recteurs et j'attends qu'elles réalisent un schéma territorial de la vie et du bien-être étudiant qui devra trouver ses déclinaisons dans les établissements d'enseignement supérieur à travers des schémas directeurs.

Trouver à chacun sa place, donner à chacun sa chance

Parmi les étudiants qui font leur rentrée cette année, 501 000 sont des néobacheliers, qui franchissent pour la première fois le seuil de l'enseignement supérieur. En 2016, un lycéen qui rentrait en licence avait 41% de chance de réussir son année. En 2018, ce taux est passé à 45,4



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

% et il devrait atteindre 47% en 2022. Concrètement, sur les 300 000 étudiants inscrits en moyenne chaque année en licence, ils étaient 12 000 étudiants de plus à réussir en 2018, ils seront 21 000 de plus cette année. **L'échec en licence, qui était l'un des fléaux majeurs de notre enseignement supérieur au début du quinquennat, est enfin en train de refluer.** C'était l'un des engagements du Plan Etudiants et il a été tenu.

C'est une victoire collective, dans une bataille qui s'est jouée sur plusieurs fronts, à commencer par **celui de l'accès à l'enseignement supérieur.**

En édifiant la loi Orientation et Réussite des Etudiants et Parcoursup sur les ruines du tirage au sort et d'APB en 2018, il ne s'agissait pas de remplacer un outil par un autre, une procédure par une autre : il s'agissait de proposer **un accès à l'enseignement supérieur basé sur la démocratisation de celui-ci et non seulement sur une massification en perte de sens.** Parcoursup a ainsi servi deux grandes ambitions indissociables : **trouver à chacun sa place et donner à chacun sa chance.** Parce que le Gouvernement a fait de la jeunesse et des étudiants l'une de ses priorités, nous sommes parvenus pour la première fois depuis plusieurs dizaines d'années à faire avancer ensemble la démocratisation de l'enseignement supérieur et la réussite étudiante.

Depuis 2017, nous n'avons cessé de progresser vers ces deux horizons, et cette année ne fait pas exception. A l'issue de la procédure, il reste 239 lycéens en attente de solution, contre 591 l'an dernier, et comme chaque année nous allons les accompagner jusqu'au bout dans le cadre des CAES. Ce que ne dit pas ce chiffre, c'est que plus de 500 000 néobacheliers ont trouvé une formation qui leur correspondait, dans une offre qui n'a cessé de s'étoffer depuis 5 ans pour leur donner le plus large choix possible. Parcoursup compte désormais plus de 19 500 formations dont les attendus précis sont mis à la disposition des lycéens car l'accès à l'information demeure notre première arme contre l'autocensure. Cette année, les écoles nationales de vétérinaires et Sciences Po ont rejoint la plateforme et de nouvelles formations, telles que les parcours préparatoires au professorat des écoles et les cycles pluridisciplinaires d'études supérieures, sont venues l'enrichir. Par ailleurs, parmi les 34 000 places créées dans l'enseignement supérieur pour la rentrée 2021, plus de 13 000 ont été créées en 1^{ère} année, notamment en BTS, en IFSI, en licence. Enfin, l'apprentissage poursuit sa montée en puissance avec près de 6000 formations proposées aux candidats, soit une augmentation de 42 % par rapport à 2020 et de 85% par rapport à 2018. **En résumé, jamais le champ des possibles n'a été aussi ouvert devant la jeunesse que cette année.**

Ce champ des possibles, c'est la traduction d'une ferme volonté gouvernementale. Le Plan Etudiants a été exécuté à l'euro près et a été consolidé par France Relance. Depuis 2017, le budget des établissements d'enseignement supérieur a progressé de plus d'un milliard d'euros supplémentaire, ce qui nous a notamment permis de financer les 83 000 places supplémentaires qui ont été ouvertes dans le cadre du Plan Etudiants et du plan de relance ainsi que la transformation pédagogique du 1^{er} cycle.



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les études de santé ont été le terrain privilégié de cette transformation

La loi OTSS avait notamment pour objectifs principaux de décroiser les parcours de formations et les carrières des professionnels de santé et de répondre aux enjeux des territoires. C'est pour atteindre ces objectifs que les réformes des études de santé ont notamment pour but de :

- **Diversifier le profil des étudiants recrutés dans les formations des filières médicales**
- **Définir une capacité d'accueil par université en tenant compte des besoins en soins de chaque territoire**
- **Faciliter l'implantation locale future en initiant des parcours possibles sur tous les territoires et en augmentant les possibilités de stages en dehors du CHU et en ambulatoire**
- **Universitariser les professions de santé tout en favorisant des expérimentations de formations communes entre les professions médicales et paramédicales.**

La mise en œuvre de ces nouvelles formations en pleine crise sanitaire n'a pas été simple et cette année va être l'occasion de procéder aux ajustements mais **les résultats sont déjà au rendez-vous.**

La réponse aux besoins locaux a été apportée par une adéquation entre la capacité de formation et le besoin de soin université par université. Nous pouvons nous réjouir, grâce à l'engagement de tous, d'une augmentation historique de 17,8 % d'étudiants de plus que l'an dernier dans les filières de Médecine, Pharmacie, Odontologie et maïeutique avec un focus particulier sur l'augmentation de 19,4% des étudiants en médecine.

Parmi les étudiants admis, plus de 30% des étudiants sont issus d'un parcours LAS et certains d'entre eux proviennent de villes dépourvues d'UFR santé (Vannes, Orléans par exemple).

Par ailleurs, tous les étudiants ayant validé leur première année universitaire avec 60 ECTS en PASS ou en LAS ont aujourd'hui une place en deuxième année de LAS, poursuivent ainsi en licence et pourront tenter de nouveau la filière santé en LAS2 ou LAS3 tout en progressant en licence.

La mise en place d'un véritable réseau d'enseignement, stages et de recherche associant l'université, le CHU, les établissements de santé, médico-sociaux et le champ ambulatoire se développe dans le cadre des réformes des seconds et troisièmes cycles. Elles prennent appui sur des innovations technologiques et pédagogiques pour remettre l'humain au cœur des formations. Le projet professionnel de l'étudiant sera désormais mieux pris en compte, la relation médecin-patient et le travail en équipe seront placés au centre de l'évaluation grâce à la simulation, et les Epreuves dématérialisées nationales privilégieront le raisonnement clinique plutôt que la mémorisation de connaissances.



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enfin l'universitarisation des professions de santé avec 20 universités qui, vont dès cette année expérimenter des formations transversales entre les métiers, la délivrance du grade master aux kinésithérapeutes et la nomination d'enseignants-chercheurs en sciences infirmières, maïeutique et rééducation- réadaptation sont autant d'engagements tenus.

Pour soigner mieux, il faut apprendre mieux. Ainsi, ces réformes incluent dans le même temps une transformation des méthodes pédagogiques dans lesquelles la prise en compte du raisonnement, des compétences et des facteurs humains sont indispensables. Cette année, MESRI a accompagné et poursuivra l'accompagnement de cette transformation.

En réformant l'accès à l'enseignement supérieur, notre ambition était de trouver à chacun sa place, mais aussi de donner à chacun sa chance.

Pour cela nous avons fait de Parcoursup une plateforme au service de l'égalité réelle grâce à une politique très volontariste de taux, qui d'année en année, fait progresser la mobilité sociale et géographique. Ce sont, très concrètement, plus de 9 lycéens boursiers sur 10 qui ont reçu une proposition dans une formation supérieure, avec, derrière ce chiffre, une plus grande diversité dans des institutions emblématiques comme Sciences Po où près de 12 000 candidats en provenance de plus de 2000 établissements partout sur le territoire ont postulé cette année, soit une augmentation de 107% ; ce sont près de 50 % des lycéens technologiques ont reçu une proposition d'admission en IUT, soit + 15% par rapport à 2020, 72,8% des lycéens professionnels qui ont reçu une proposition d'admission en STS, soit + 2,3% par rapport à 2020 ; ce sont aussi 5,2% de lycéens en plus qui ont accepté une proposition hors de leur académie, et près de 19 000 lycéens boursiers qui ont sollicité l'aide à la mobilité de 500 euros, soit presque 2 fois plus qu'en 2019. En Ile de France, la mobilité de l'académie de Créteil vers l'académie de Paris a encore progressé de 5% cette année, preuve que le périphérique n'est plus une muraille infranchissable et que l'on a le droit de réussir, que l'on étudie ou non près de chez soi.

Bien sûr, **ce mécanisme ne produirait pas ses effets sans l'accompagnement** qui est déployé en amont et en aval de la plateforme. Cet accompagnement, il est institutionnel et humain : **c'est le fameux continuum – 3/+3, et c'est son incarnation dans le dialogue entre les acteurs du lycée et ceux du supérieur, qui culmine au sein des CAES.** Depuis 4 ans, un pont a été créé entre le lycée et l'enseignement supérieur. Cela est vrai du travail entre les enseignants et de la politique d'orientation que nous avons mise en place avec mon collègue Jean-Michel Blanquer. Je voudrais insister sur ce point car je suis convaincue que l'égalité des chances, c'est-à-dire l'égalité réelle, n'a pas de plus grand ennemi que les systèmes fondés sur la rupture et une égalité formelle impensée. Ce sont toujours les mêmes, ceux qui n'ont pas les codes, ceux qui ne peuvent pas compter sur un entourage averti, qui restent sur le bord de la rive. Et pour être crédible lorsqu'elle prétend combattre les inégalités entre des jeunes qui ont déjà 18 ans de scolarité derrière eux, **l'Université se doit de regarder très en amont et travailler avec l'Ecole.** Tendre la main à l'Ecole, c'est créer des ponts entre le lycée et le supérieur, comme l'a fait la loi ORE en créant un langage commun entre leurs équipes pédagogiques au travers de la fiche



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Avenir et des attendus, comme nous le faisons aujourd'hui en renforçant l'articulation entre Parcoursup et le Nouveau Bac. Travailler avec l'École, c'est déployer des dispositifs comme les cordées de la réussite qui ne cessent de monter en puissance et qui sont désormais identifiées dans Parcoursup.

Tendre la main à l'école, c'est aussi ce que nous faisons dans le cadre des BUT, qui se déploient pour la première fois en cette rentrée. Ils concrétisent une promesse que j'avais faite aux bacheliers technologiques d'améliorer leur représentativité dans la filière qui leur était dédiée, celles des IUT. **Avec les BUT, les bacheliers technologiques ont non seulement plus de chances d'accéder à une formation en IUT, grâce au mécanisme des taux, mais aussi plus de chances d'y réussir**, car cette réforme porte une vraie transformation pédagogique, qui s'appuie sur leurs acquis, qui se décline en bloc de compétences et qui facilite leur insertion professionnelle en leur conférant le grade licence.

Poursuivre ses études en master lorsqu'on a réussi sa licence est un droit depuis 2017. Or il se heurte chaque année à des tensions sur certaines filières. Pour y remédier, nous avons ouvert en deux ans plus de 7400 places supplémentaires dans les disciplines les plus demandées, c'est 4400 places nouvelles pour cette rentrée, principalement en droit. Et d'autre part, nous allons insuffler un peu de l'esprit de Parcoursup dans la plateforme « trouver mon master », afin que les étudiants disposent d'une meilleure visibilité et d'un meilleur accompagnement vers les masters où ils ont toutes les chances de réussir.

Remettre l'étudiant au cœur d'un parcours de formation et de vie

Réussir son orientation est une condition nécessaire mais pas suffisante pour réussir ses études. C'est pourquoi, après la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur, **ma deuxième priorité pour ce quinquennat a été de repenser les parcours des étudiants, en faisant tomber les barrières entre les études et la vie étudiante.**

Repenser les parcours de formation, c'était d'abord renverser la perspective en décidant que c'était désormais les cursus qui devaient s'adapter aux étudiants, et non l'inverse. Cette ambition était portée par l'arrêté licence, qui ouvrait la possibilité de cursus modulables, en 2, 3 ou 4 ans, et par l'appel à projet du PIA 3 qui a soutenu l'émergence de « nouveaux cursus à l'université », puisant dans l'interdisciplinarité, l'approche par compétences et l'innovation pédagogique les ingrédients d'une véritable personnalisation des parcours.

Les technologies numériques sont un allié très puissant pour **porter cette plasticité au cœur des enseignements**. Durant la crise, nous avons vu le numérique au mieux comme le support indispensable de la continuité pédagogique, au pire comme un facteur de déshumanisation, mais rarement comme un ferment d'innovation. **Je suis la première à défendre une relation pédagogique fondée sur le face à face, la présence, l'interaction immédiate.** Néanmoins, je pense qu'il n'y a pas à choisir son camp entre l'humain et la technologie, et que l'un peut aussi servir l'autre. **C'est toute l'ambition de la stratégie enseignement et numérique portée par le**



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PIA 4 : elle a vocation à mettre le meilleur des technologies du numérique au service du travail collaboratif, de l'interactivité, d'une approche beaucoup plus fine des progrès de chaque étudiant. Beaucoup de transformations ont été amorcées par les établissements grâce au soutien apporté par l'Etat à l'hybridation des formations durant la crise.

L'humain a toute sa place et je dirai même encore plus de place dans ce nouveau pédagogique : j'en veux pour preuve l'équilibre que nous avons réussi à tisser au sein des **campus connectés**, qui développent un enseignement distanciel dans un environnement collectif avec un accompagnement personnalisé, et ce dans près de 89 villes moyennes situées sur tout le territoire.

Mais repenser les parcours des étudiants, c'était aussi poser sur eux un regard beaucoup plus large, qui dépasse les frontières de leur formation académique. L'un des acquis du Plan étudiant, c'est d'être allé voir ce qui se passait en dehors des amphis et des salles de TD pour considérer la vie étudiante comme un déterminant essentiel de la réussite tout en prenant en compte l'ensemble de la situation des étudiants à 360°. La conviction que nous avons portée, à travers nos politiques en faveur de la santé, du logement, du sport, de la culture, c'est que des étudiants qui réussissent, ce sont des étudiants qui se sentent bien dans leur tête et dans leur peau, dans leur campus et dans leur ville. En créant la Contribution de vie étudiante et de campus en 2018, nous avons fait un pas important, en faisant une vraie place à la vie étudiante dans les politiques d'établissement et en la dotant d'un budget dédié.

La crise sanitaire a accéléré cette reconnaissance de la vie étudiante bien au-delà du monde universitaire, en jetant une lumière crue sur leurs difficultés matérielles et leur souffrance psychologique. **Bien sûr, je n'ai pas attendu la pandémie pour engager la lutte contre la précarité étudiante.** L'une des toutes premières mesures que j'ai prise en arrivant à la tête du ministère a été d'intégrer les étudiants au régime général de sécurité social et ainsi leur donner accès au droit commun plutôt qu'à un droit spécifique, en réalité annexe faite d'aberrations notamment administratives, de renoncement aux soins et qui coûtait 200 € par an à chaque étudiant. Mais la crise sanitaire, en portant un coup d'arrêt aux petits jobs et aux stages, a approfondi les fragilités sociales de nombreux étudiants. Afin de soutenir le pouvoir d'achat et le niveau de vie des étudiants nous avons pris des mesures inédites ces 18 derniers mois. Plusieurs d'entre elles sont prolongées en cette rentrée, car malheureusement, la précarité ne va pas s'évanouir avec l'épidémie. Ainsi, les étudiants boursiers et les étudiants les plus vulnérables continuent de bénéficier du ticket U à 1 euro. Le déploiement des distributeurs de protections hygiéniques gratuites sur les campus se poursuit. L'emploi étudiant continue d'être soutenu, avec la reconduction des 1500 référents en cité universitaire et des 20 000 postes de tuteurs. Parallèlement, nous avons pris des mesures pour faire baisser le coût de la rentrée : pour la 2^{ème} année consécutive les droits d'inscription ont été gelés, et pour la 3^{ème} année consécutive les bourses sur critères sociaux ont été revalorisées, au-dessus du taux d'inflation. **Enfin, le plan de relance nous a donné de nouveaux moyens pour améliorer les conditions de logement des étudiants.** Le logement, c'est le premier poste de dépenses des étudiants, c'est



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

aussi le laboratoire de leur autonomie et l'antichambre de leur réussite. Depuis 2017 nous avons rénové plus de 12 000 logements étudiants. Grâce au volet immobilier du plan de relance, qui consacre 1,3 milliard d'euros à la rénovation énergétique des bâtiments d'enseignement supérieur dont plus de 250 millions pour les résidences et restaurants du CROUS, **nous allons pouvoir accélérer ces efforts, pour aboutir d'ici 3 ans à la rénovation quasi complète du parc CROUS**. Ce sont ainsi 20 CROUS qui ont été lauréats du plan de relance pour des opérations très structurantes sur l'ensemble du territoire, à Grenoble, à Villeneuve d'Ascq, à Nancy, à Talence et dans bien d'autres villes.

En charriant avec elle solitude et incertitude, la crise a plongé un certain nombre d'étudiants dans la détresse. Nous y avons répondu par une innovation, **le dispositif d'accompagnement psychologique**, qui a permis depuis mars à 9 700 étudiants de bénéficier de 33 200 séances dispensées par plus de 1 700 professionnels. Là aussi, nous maintenons la plateforme ouverte car ces chiffres montrent tout à la fois que les besoins sont là, mais aussi que la réponse et l'engagement sont à la hauteur des enjeux. L'organisation et le réseau que nous avons construits ont donc vocation à perdurer, et ce d'autant plus que le dispositif a aussi fonctionné comme un démonstrateur de la prise en charge de la souffrance psychologique. Le Président de la République, comme vous le savez, s'est très largement exprimé à ce sujet.

Le mal-être étudiant puise à des multiples sources, mais parmi elles, l'une est particulièrement pernicieuse et contraire à tout ce qu'incarne l'enseignement supérieur : je veux parler des violences sexistes et sexuelles. **Je souhaite que l'on franchisse un cap décisif dans la lutte contre ce fléau. L'année 2021 doit être l'année où la tolérance zéro cessera d'être un simple principe pour devenir une ligne de conduite claire et unanime**. Mon engagement sur ce sujet ne date pas d'aujourd'hui. Dès la rentrée 2018, nous avons construit avec l'ensemble des acteurs une stratégie de prévention propre aux week-ends d'intégration, et nous avons accompagné les universités et les écoles dans leur politique de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, avec des guides méthodologiques, des formations, des campagnes de communication. L'année 2020-2021 a vu la parole se libérer dans plusieurs établissements, et suite au grand nombre de témoignages d'étudiantes et d'étudiants victimes d'agressions ou de viols, j'ai souhaité que l'on aille plus loin. A cette fin, j'ai d'une part lancé plusieurs missions d'inspection, dont une sur les IEP, et j'ai d'autre part confié aux conférences d'établissements la responsabilité de travailler à une action globale, tant il est vrai que ce fléau concerne l'ensemble de la communauté. Ce plan sera annoncé dans les tous prochains jours et j'aurai de nouveau l'occasion de m'exprimer à ce sujet.

Donner aux étudiants les clés du monde de demain : engagement, écologie, Europe

Vous le voyez, j'ai encore beaucoup d'ambitions pour l'enseignement supérieur cette année, et je voudrais aussi qu'au-delà de ce travail de longue haleine pour replacer chaque étudiant au centre de son parcours, nous leur donnions quelques clés essentielles du monde de demain, qui sont autant de valeurs qu'ils doivent avoir en partage pour le réinventer ensemble.



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

J'en citerai 3 :

La première, c'est l'engagement. La jeunesse étudiante est une jeunesse engagée, elle l'a d'ailleurs prouvé durant la crise, que ce soit sur le front du Covid ou de la solidarité entre pairs. **Cet engagement éclairé est une chance pour notre pays,** une chance de trouver les ressources et la créativité nécessaires pour réussir les grandes transitions, notamment écologique. **C'est tout autant une chance pour nos étudiants,** de développer des savoir-faire et des savoir-être dans les expériences extra-académiques. Parce que la jeunesse est diverse, l'Etat a répondu à son désir d'engagement au travers de différents dispositifs : j'ai évoqué les emplois de tuteurs et de référents en cité U, j'aurais pu aussi parler des 100 000 missions de service civique supplémentaires, du soutien aux associations étudiantes ou bien encore de la sensibilisation à l'entrepreneuriat portée par le Plan l'Esprit d'entreprendre que j'ai lancé en 2019. **Quel que soit son visage, je souhaite que l'engagement étudiant soit mieux accompagné et mieux reconnu.** J'évoquais tout à l'heure la nécessité d'encourager de nouvelles initiatives étudiantes grâce à la CVEC mais je pense que les établissements doivent aller plus loin en considérant l'engagement non pas seulement comme un **ingrédient incontournable de la vie de campus, mais comme un véritable complément de formation.** Une circulaire paraîtra donc d'ici la fin de l'année pour les inviter à valoriser les compétences acquises par les étudiants dans le cadre de leur engagement, qu'il soit bénévole, volontaire ou salarié et j'y travaillerai avec eux.

La deuxième clé du monde de demain, c'est l'écologie. Cet enjeu s'impose à toutes les sensibilités politiques, à tous les milieux sociaux et professionnels, parce que c'est la condition même de notre avenir. C'est aussi, par ailleurs, le premier combat de la jeunesse. J'évoquais à l'instant l'idée d'un engagement éclairé, et je crois que sur ce sujet plus que sur tout autre, les étudiants doivent pouvoir puiser dans un bagage scientifique solide le sens et les moyens de leurs actions. C'est la raison pour laquelle j'ai chargé un groupe de travail piloté par Jean Jouzel de formuler des propositions pour intégrer dans l'ensemble des formations du supérieur une sensibilisation aux enjeux de la transition écologique et du développement durable. Il me remettra d'ici la fin de l'année son rapport final, qui permettra de lancer en 2022 les premières transformations des maquettes pédagogiques. Certaines universités sont déjà en pointe à ce sujet, je songe à l'Université de Montpellier ou à l'Université de La Rochelle notamment dont nous allons travailler à diffuser les approches.

La troisième clé du monde de demain que je souhaite donner aux étudiants, c'est l'Europe. Depuis 2017, je porte l'idée que l'expérience européenne est une chance, une ouverture incomparable, qui doit s'offrir à tous les étudiants. Le budget inédit d'Erasmus + va permettre de financer 10 millions de mobilités sur les 7 prochaines années, soit autant que sur les 3 dernières décennies, et je souhaite que les étudiants français se saisissent de cette formidable opportunité de renforcer leurs compétences et d'éprouver leur identité européenne. La présidence française de l'Union européenne en 2022 est une occasion unique de porter de nouvelles initiatives en faveur de la mobilité étudiante, mais aussi des universités européennes, qui sont le laboratoire de la citoyenneté européenne et des universités du futur. Je crois que



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

nous devons à notre jeunesse, qui a eu le sentiment de voir ses perspectives se réduire sous le poids de la pandémie, cet horizon bruissant de promesses.

Des ambitions servies par des moyens inédits

Voilà, Mesdames et Messieurs, les chantiers qui sont devant nous et qui prennent appui sur tout ce que nous avons bâti au cours des 4 dernières années.

Si nous avons pu faire tout cela, si nous pouvons continuer aujourd'hui encore à porter de grands projets pour l'enseignement supérieur français, c'est parce que jamais un Gouvernement n'avait autant investi pour la jeunesse et pour la connaissance.

Aussi, permettez-moi de rappeler quelques chiffres. Le budget du ministère a progressé de +2,4 milliards d'euros depuis 2017. Il a progressé tous les ans et à cela, il faut compter avec les 7,8 milliards d'euros dédiés à l'enseignement supérieur et à la recherche issus du plan de relance dont 5,5 milliards proviennent du PIA4.

Jamais un gouvernement n'avait déployé de tels moyens pour son enseignement supérieur, sa recherche et son innovation. Cela, c'est le résultat de la confiance, de la force de conviction et de la durée.

Il en a déjà fait la preuve lors du vote de la LPR qui, je le rappelle, réinjecte 25Md€ sur les 10 prochaines années dans les universités, les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche qui souffraient de sous-financements chroniques depuis des décennies. Non, la recherche française n'est pas en déclin, c'est trop mal la connaître. Ce sont les financements qui étaient en déclin et cela est derrière nous, grâce à l'action du Gouvernement.

Cette loi qui va restaurer l'attractivité des carrières scientifiques, en revalorisant le doctorat de 30 %, en augmentant le salaire d'entrée des jeunes chercheurs, en créant des chaires de professeur junior - que les établissements plébiscitent puisque près de 180 demandes de chaires ont été adressées à mon ministère.

La loi recherche cette année, ce sont 500M€ supplémentaire dans le budget de mon ministère. J'insiste sur le mot « supplémentaire ». Le PLF pour 2021 comportait déjà une première marche à 400 millions d'euros. Cette année, nous comptons donc 900 millions d'euros de plus dédiés à la recherche qu'en 2020. C'est au moins deux fois plus que les précédents gouvernements. Mais l'augmentation de nos moyens ne se limite pas à cela. C'est tout à fait inédit tant les volumes financiers dont nous parlons sont considérables et nous permettront :

- De revaloriser les chercheurs, les enseignants-chercheurs et les personnels scientifiques pour une nouvelle année consécutive. Cela représente, pour 2021, une hausse de 1 090 € pour les maîtres de conférences, de 580 € pour les professeurs, de 1 230 € pour les chargés de recherche et de 630 € pour les directeurs de recherche ;



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- De mieux financer la recherche, qu'elle soit en base (+127 millions) ou par appel à projet (+131 millions sur l'ANR) ;

- D'engager dès cette année de nouveaux recrutements (+650 ETP) : une centaine de CPJ dès cette année et 800 transformations d'emplois de MCF en PR dès les premiers mois de l'année 2022 ;

- Ce sont tous les personnels scientifiques qui sont concernés et à cet égard, je veux avoir une attention toute particulière pour les BIATSS. En plus de la revalorisation du point d'indice pour les catégories C, nous allons ouvrir au cours de l'année universitaire 500 transformations d'emploi d'adjoint technique de recherche et de formation (ATRF, de catégorie C) en emplois de techniciens de recherche et de formation (TRF, de catégorie B), 362 emplois de TRF en emplois d'assistants ingénieurs (ASI, de catégorie A), 150 emplois d'ASI en emplois d'ingénieurs d'études (IGE) et 34 emplois d'IGE en emplois d'ingénieurs de recherche. C'est près de 6,6 millions d'euros qui permettront ainsi de dégager de nouvelles perspectives de carrières dès 2022 pour ces personnels. Les revalorisations seront également au rendez-vous pour les BIATSS comme pour les BIB : au cours des prochains, c'est 17 millions d'euros qui permettront de revaloriser l'IFSE, de mieux valoriser l'expertise des personnels et d'engager la convergence indemnitaire prévue par l'accord syndical du 12 octobre 2020. Nous prendrons dans les prochaines des initiatives en faveur des personnels des CROUS, je songe notamment aux personnels ouvriers, cela tant en matière de carrière que de revalorisation.

Et 260M€ hors LPR en plus viendront soutenir la vie étudiante et les établissements d'enseignement supérieur qui sont au cœur de notre action. Grâce à ces financements, nous continuons à investir dans la jeunesse et à accompagner les acteurs de l'ESRI : soutien des étudiants dans leur réussite, amélioration de leurs conditions de vie et d'études, stimulation de la production de connaissance.